

Tous les fronts sont ouverts

Alors qu'on s'attendait à la poursuite de l'apaisement dans le dossier sécuritaire, le pouvoir a lancé la bataille sur tous les fronts.

Ould Daddah, Ould Haidalla et Ould Horma ont été inculpés pour participation au coup d'Etat. Cheikh Mohamad el Hacem Ould Dedew, Mokhtar Ould Mohamed Moussa et Jemil Ould Mansour ont été emprisonnés et seront vraisemblablement déferés ces jours-ci. Les organisations de droits de l'Homme comme l'AMDH ou SOS Esclaves sont désormais dans la ligne de mire.

Pourquoi ce revirement ? Le pouvoir a-t-il la force d'engager autant de batailles ? Comment cela finira-t-il ?

Pour comprendre, retraçons le chemin parcouru...

Le premier jour du Ramadan avait vu les autorités décider de libérer Cheikh Ould Dedew, Ould Mohamed Moussa et Ould Mansour. Alors qu'ils se préparaient à être envoyés devant la Cour Criminelle de Rosso pour complicité dans le putsch manqué, les trois figures de la mouvance islamiste sont libres. Ils tiennent leur première conférence de presse le même jour.

Polémique autour de la torture

Même s'ils disent avoir été bien traités, ils rapportent des témoignages sur la pratique de la torture au niveau de l'école de Police. Ould Mansour décrit longuement l'état des prisonniers qu'il a pu voir et parle de confidences faites par des policiers. Quelques heures avant, les autorités avaient organisé une visite guidée à l'école de police au profit de trois journalistes correspondants de médias étrangers (RFI, AFP et PANNA). Entre les deux témoignages, lequel l'emportera auprès de l'opinion ? (...) Il est alors question de poursuites que la police doit engager pour diffamation contre les trois chefs islamistes. Mais l'atmosphère plutôt à l'apaisement, devait tempérer l'ardeur de la police.

Libération d'un groupe de 26 officiers et sous-officiers et an-

nonce d'une accalmie sur le front politique. Les Mauritanien sont alors dans l'attente d'autres signes et mesures indiquant la nouvelle approche. Une semaine après commence un autre cycle d'acharnements et de recrudescences dans la violence des attaques.

C'est d'abord la publication de photos de prisonniers menottés, supposés faire partie des civils ayant séjournés à l'école de police avant d'être déferés dans le cadre de l'enquête sur l'affaire Saleh Ould Hanenna. Ces photos ont visiblement été prises sur leur lieu d'incarcération par l'intermédiaire d'un téléphone portable. Ils ne peuvent donc être prises que par un policier. Les prisonniers se sont visiblement prêtés au jeu en prenant différentes positions. Mais à part la présence de menottes et les positions que l'on pourrait considérer comme humiliantes, rien n'indiquait que les personnes concernées avaient subi la torture. Les photos sont publiées vendredi sur internet, elles n'émeuvent personne dans les milieux du pouvoir. Dimanche soir elles sont reprises par Al Jazeera avec le commentaire de l'un des représentants de l'Observatoire des droits de l'Homme, organisation de défense des droits de l'homme basée à l'extérieur. C'est le lendemain que le ministre de la communication monte au créneau. «Les photos publiées sur les sites et diffusées hier par une des chaînes satellitaires, sont en réalité, celles d'une même personne non mauritanienne

comme le démontrent ses traits». Dans son empressement, le ministre a oublié de récuser les accusations de tortures en relevant que les photos publiées ne révélaient en fait pas grand-chose. Il a préféré s'attaquer aux «ennemis de la Nation» identifiés comme étant les organisations de défense de droits de l'Homme non reconnues par les autorités.

Mais alors qu'on s'attendait à l'arrestation des responsables de SOS Esclaves, ce sont Ould Dedew, Ould Mohamed Moussa et Ould Mansour qui seront tenus responsables par la police dans la diffusion des dites photos. Du coup, le système de défense des autorités s'écroule. En effet si le ministre de la communication raconte qu'il s'agit d'une même personne dont la photo aurait été prise à l'étranger, pourquoi faire une enquête en Mauritanie ? Pourquoi donner tant d'importance à l'affaire ? Pourquoi ne pas arrêter les avocats qui ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme ? Et les parents qui ont pris le relais ?

Sur cette question, l'opinion n'est pas encore fixée. Trois personnes au moins ont été identifiées parmi les prisonniers dont les photos ont été prises. Il s'agit de : Ould Sid'Elemine, Ould Amar Jawda et Arafat Ould Ahmed. Un quatrième civil prisonnier aurait subi lui aussi la torture selon divers témoignages : Sidi Mohamed Ould Hreimou qui a été arrêté en compagnie de Ould Mini. Le capitaine Ould Mini aurait subi quelques séances de Jaguar, cette torture qui consiste à attacher la personne par les pieds et les mains et à la suspendre pendant des heures. Mais par rapport au passé, l'utilisation de la torture n'est plus systématique : sur la centaine de prisonniers impliqués seulement six prétendent avoir subi la torture. Ce qui peut être considéré comme une avancée notable dans un pays où le recours aux méthodes fortes est chose «normale».

Surenchères et fuites en avant

La surenchère ainsi opérée par les autorités à travers les déclarations du ministre de la communication, nous font revenir une décennie en arrière, quand en 1993, le président de l'Assemblée Nationale demandait aux pouvoirs publics de «mettre hors d'état de nuire» les responsables de l'Ordre national des Avocats, ceux des organisations de défense des droits de l'Homme qui «s'en prenaient à notre pays». Cette fois-ci, l'acte a suivi le mot avec l'arrestation des trois leaders que sont Ould Dedew, Ould Mohamed Moussa et Ould Mansour. Pour la deuxième fois consécutive, la police a voulu, à travers un communiqué, justifier la mesure d'interpellation en prétendant que les intéressés seraient responsables de la diffusion des photos. Sans le dire explicitement, la police établit un lien organique entre ces leaders et les sites d'al-akhbar.info, du Forum pour la démocratie (FMRD) et de l'Observatoire des droits de l'Homme (OMDH). Ces sites et ces organisations sont effectivement d'obédience islamiste, mais ils sont gérés par la diaspora de l'extérieur, principalement d'Europe et des Etats-Unis. Si, par le passé Jemil a eu des relations avec cette diaspora, notamment durant son exil, aucun lien ne peut être établi entre elle et Ould Dedew ou Ould Mohamed Moussa. D'autant plus qu'il est impossible d'établir la responsabilité des arrêtés dans la prise puis la diffusion de ces photos. Seul un policier peut les avoir prises, s'il est établi qu'elles sont de l'intérieur de l'école de police.

Tirer sur tout ce qui bouge !

C'est dans la nuit de samedi à di-



Dans la ligne de mire

Le Président du Rassemblement des Forces Démocratiques (RFD), Ahmed Ould Daddah a été convoqué par le juge en charge du dossier des présumés putschistes. Après sa première convocation comme témoin dans l'affaire, Ould Daddah s'est dit atterré par les méthodes choisies et la précipitation des autorités. "J'ai été convoqué comme témoin et les questions ont tourné autour de mes relations avec les présumés putschistes" a précisé Ould Daddah qui s'est refusé d'en dire davantage pour ne pas "trahir le se-

cret de l'enquête". Tout le monde sait cependant que les questions tournaient autour l'aide financière qu'il aurait accordée, comme Ould Haidalla et Ould Horma, à Ould Hanenna et ses amis. On se rappelle que ces opposants avaient fermement démenti précédemment ces informations, dénonçant "une véritable machination destinée à diaboliser l'opposition démocratique". Ould Daddah a aussi relevé quelques irrégularités qui ont émaillé la présente procédure : l'heure choisie pour notifier la convocation (1 heure du matin), les envoyés (la police politique et non la police judiciaire), la violation des délais de quinze

jours quand la convocation va d'une Wilaya à l'autre et présence du substitut du Procureur lors de l'audition. Au moment où il sortait de chez le Juge, Ould Daddah ne savait pas si la convocation "comme témoin pouvait être suivie par une implication. Trois jours plus tard, il sera fixé parce qu'il a été nouvellement convoqué pour lui signifier son inculpation. Son dossier tout comme celui de Ould Horma et Ould Haidalla ont été envoyés devant la Cour Criminelle sans instruction. Une première dans l'histoire de la justice de notre pays.

Tous les fronts

manche (31/10-1/11) que le président du RFD, Ahmed Ould Daddah, est réveillé en pleine nuit par la police qui lui signifie sa convocation par le juge le lendemain à neuf heures. Il n'est pas le seul : Cheikh Ould Horma, président du parti PCD non reconnu et Mohamed Khouna Ould Haidalla ancien président du CMSN sont de la partie. Leurs noms avaient été cités dans les PV de police de Saleh Ould Hanenna. Une «fuite» de la police avait fait état de leur implication dans la dernière tentative de coup d'Etat. Rendue publique par voie de presse, cette implication avait suscité une vive réaction de la part des concernés. Dans ses déclarations, Ould Hanenna avait parlé d'un apport financier des trois hommes : 10.000 dollars de Ould Daddah versés par Moustapha Ould Chaf'i, 50.000 dollars versés au nom de Haidalla par son fils et 4,5 millions FCFA versés par Eli Ould Sneiba de la part de Ould Horma. Difficile à croire quand on sait l'état financier et psychologique des personnes concernées. Par ailleurs, les autorités qui tenaient à faire état d'un financement libyen, remettaient du coup en cause l'établissement d'une connexion libyenne. Quand on a les dollars de Kadhafi et de Compaoré on ne fait pas appel aux maigres ressources financières des leaders politiques locaux.

Surtout que ce qui a manqué à Ould Hanenna et son groupe, ce ne sont pas les moyens, mais l'appui politique. Si ces leaders avaient décidé d'aider le groupe à prendre le pouvoir, il suffisait de lui apporter une caution morale pour assurer son succès. C'est d'autant plus vrai, que si l'on excepte deux des civils recherchés actuellement, aucun des autres n'a jamais milité dans un parti d'opposition. Au contraire : tous ceux parmi les présumés putschistes et leur supposés complices civils, appartenant à un parti sont du PRDS. Si un lien devrait être établi avec un groupe politique ou un parti, c'est au sein de la majorité présidentielle qu'il faut le chercher. Le seul mérite de l'opposition, en dehors de continuer d'exister, aura été son refus de se laisser emporter le 8 juin 2003 et plus tard par ses conséquences.

Alors pourquoi cet acharnement à vouloir tantôt faire le lien avec les Islamistes, tantôt avec Ould Haidalla, Ould Horma et Ould Daddah ?

Tout sauf la vérité

Deux hypothèses pour répondre à cette question.

La première consiste à dire que le pouvoir saisit l'opportunité du putsch manqué pour régler le compte à tous

ses ennemis : parti politiques reconnus ou non, figures indépendantes, organisations de droits de l'Homme, mouvance islamiste, «profession libérale» (expression du ministre pour parler des avocats et probablement de la presse), pays étrangers... En passant, se présenter comme l'un des chantres de la lutte contre les «extrémismes» (religieux surtout). La mayonnaise ne prend pas. Les pays occidentaux sont les premiers à identifier et à localiser leurs ennemis. Y compris chez nous. La démarche de Cheikh Mohamd el Hacem Ould Dedew ne souffre aucune ambiguïté quant à la pratique de la violence :

il a signé plusieurs fatwas l'interdisant et a été le premier théologien de grande envergure à condamner les attentats du 11/9/2001. Sa condamnation du putsch de 2003 et son retour volontaire en prison avaient donné de lui et de ses amis une image autre que celle que les au-

torités voulaient accréditer. Ould Mohamed Moussa et Ould Mansour ont une vision moderne et ouverte du monde et des relations qui doivent le régir. Et ce n'est pas aux chancelleries occidentales présentes à Nouakchott qu'il faille présenter ces hommes. D'ailleurs, c'est quelques instants au sortir d'un rendez-vous avec l'Ambassadeur d'Allemagne que les deux hommes ont été arrêtés.

Depuis sa candidature à la dernière élection, Ould Haidalla est devenu l'épouvantail agité à toute occasion de

Suite page 7

sont ouverts

crise. Le pouvoir a toujours voulu voir dans sa candidature un prolongement du putsch manqué du 8 juin. Et donc son obsession est d'en faire la preuve. Avec lui, Ould Horma et les Islamistes jugés les « plus radicaux » de ses soutiens. Vient ensuite Ahmed Ould Daddah qui est le souffre-douleur du pouvoir. L'ennemi numéro un est de toutes les sauces aux yeux du pouvoir : quand un journal parle d'un accord entre Israël et la Mauritanie, c'est sur lui que cela retombe, quand la rue bouge après une hausse des prix c'est lui qui est arrêté... depuis bientôt une décennie, le pouvoir l'arrête chaque fois qu'il veut provoquer ou détourner l'attention ou faire semblant. Jamais Ould Daddah n'a été arrêté ou traduit en justice pour un délit ou un crime commis.

La diversion dans tout ça ?

La deuxième hypothèse est plus complexe. Elle soutient l'idée d'une diversion savamment entretenue par des cercles donnés. Comme nous l'avons soutenu depuis le début (juin 2003) seule une lecture groupusculaire du phénomène peut amener à en cerner les tenants et les aboutissants. Mohamed Ould Cheikhna, Saleh Ould Hanenna, Mohamed Ould Ahmed Abd et la plupart de leurs compagnons partagent

l'appartenance à une classe d'officiers venus à l'Armée dans la perspective de la prise de pouvoir. Nombreux d'entre eux sont ceux dont l'orientation a été décidée par le mouvement politique qui les encadrait au début des années 80.

Il faut dire qu'après l'accession des militaires au pouvoir, l'institution militaire a été perçue comme le tremplin le plus sûr pour accéder au cœur de la décision sinon au sommet de l'Appareil. Les mouvements sectaires qui ont fait cette analyse sont tous issus de l'école nationaliste soit Arabe (Baath et Nassériens) soit négro-africaine. Les négro-africains et les Baath ont été épurés de l'Armée dans les années 80 et 90. Seuls les Nassériens ont survécu aux instincts sécuritaires du régime. Pour la simple raison qu'en même temps qu'ils investissaient l'armée, ils faisaient main basse sur le renseignement (policier et autre). D'ailleurs le réflexe sécuritaire qui a entraîné le pouvoir de Ould Taya dans la dérive du tout sécuritaire, ce réflexe a été cultivé par eux. Si bien qu'ils ont réussi à créer le vide autour de lui. Aujourd'hui, l'Appareil de renseignements fait toutes les lectures du putsch de 2003 sauf la vraie. C'est de là que viennent toutes les contradictions et toutes les incohérences de l'enquête. A lire les PV de la

cette vaine conquête du pouvoir. Sur qui l'a endoctriné, qui l'a encadré, qui l'a envoyé à l'Armée, sur son groupe politique, sur ses protecteurs après la première tentative, après la deuxième, aucune question. Les enquêteurs tenaient visiblement à : - impliquer Ould Daddah, Ould Haïdalla et Ould Horma ; - trouver un lien avec la filière islamiste ; - établir une jonction avec la Libye et le Burkina Faso ; - faire la démonstration que le putsch du 8 juin est un épiphénomène qu'il faut circonscrire dans un groupe réduit d'officiers « manipulés ». A part cela rien de nouveau dans les révélations de Ould Hanenna. On a d'ailleurs comme l'impression qu'il s'est

moqué des enquêteurs en leur disant juste ce qu'ils voulaient savoir. Et comme ils ne voulaient rien savoir de la réalité de la question, ils ont eu droit à des approximations. Ould Hanenna n'a donné les noms que de ceux qui sont déjà impliqués et en prison (ou recherchés). Il n'a pas parlé de sa situation après la première tentative : pourquoi a-t-il finalement bénéficié du régime de la retraite anticipée ? Quels étaient ses rapports avec les chefs militaires ? Et les personnalités civiles ? En cela Ould Hanenna s'est révélé encore plus fort que les enquêteurs. Surtout qu'il peut revenir devant le Juge sur toutes les dé-

clarations faites devant la police. D'ailleurs, il est revenu sur ce qui concerne le financement du coup qui était en préparation. En effet il a démenti toute participation de Ould Daddah et des autres à cette action quand le Juge d'instruction lui a posé la question. Même si cela n'a pas empêché les autorités d'ordonner l'inculpation des concernés, l'effet ne peut plus être le même.

Comme en 2000, en 2003, en 2004 (trois fois), les autorités commettent la même erreur qui consiste à refuser la bonne lecture. Et à lui choisir d'autres qui sont supposées arranger le système dans ses batailles d'arrière-garde.

MFO



Ahmed Ould Daddah

absence de questions se rapportant à l'endoctrinement de base des principaux acteurs de ce drame qui dure depuis plus d'un an. Que Ould Hanenna dise : « j'ai appartenu au GROUPE », cela ne suscite aucune question genre « quel GROUPE » (el mejmou'a, terme qu'il utilise tantôt pour parler du premier mouvement politique qui l'a encadré, tantôt de ses compagnons militaires ayant trempé avec lui dans les différentes phases de